

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 mars 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 mars 2015

2015 DEVE 3 Réaménagement du square Elisa Borey (20^{ème}) – Autorisations d'urbanisme.

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 3 mars 2015, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver les principes de réaménagement du square Elisa Borey (20^{ème}) et de l'autoriser à déposer une déclaration préalable afin de réaliser ces travaux ;

Vu l'avis du Conseil du 20^{ème} arrondissement en date du 5 mars 2015 ;

Sur le rapport présenté par Mme Pénélope KOMITES au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Sont approuvés les principes de réaménagement du square Elisa Borey (20^{ème}), ayant notamment pour objectif une meilleure intégration paysagère du terrain multisports.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à déposer la déclaration préalable de travaux nécessaire à la réalisation de cette opération.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO